

**Laos 1959-1961 -  
correspondence, official  
documents, press clippings,  
chrono...**

*HS L 179:88*



Dag Hammarskjöld's send.

Laos - 1960

8 Jan.

Jakhellu, Carl J. (Principal Sec., Mission  
of the Personal Represent. of the  
Sec.-Gen. in Laos)

- 1 letter to Andrew Cordier (Exec. Assist.  
to the Sec.-Gen.)
- 2 enclosures

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

PERSONAL AND CONFIDENTIAL

Vientiane, 8 January 1960

Dear Mr. Cordier,

/. I am enclosing a letter to the Secretary-General from  
/. Mr. Tuomioja on the latest political developments, together with  
an extra copy for you.

Since yesterday we have a 2 KW generator on loan from the American Embassy. Ambassador Smith was most kind in arranging this immediately. Ironically enough we have not had any power failure in the last few days. One may wonder whether this has to do with the provisional Government, which emerged yesterday, already being in the making.

This, as pouch day should be, has been a rather busy day, beginning with the King's audience, while Mr. Heurtematte left this afternoon. You will therefore understand, I am sure, that I must be as brief as last week.

With best regards.

Yours sincerely,

*Carl J. Fakhelln*

Carl J. Fakhelln  
Principal Secretary  
Mission of the Personal Representative  
of the Secretary-General in Laos

Mr. Andrew W. Cordier  
Executive Assistant to the Secretary-General  
Room 3800  
United Nations Headquarters

Enclosures: 2

*6.10  
Fakhelln*



PERSONAL AND CONFIDENTIAL

Vientiane, 8 January 1960

My dear Dag,

1. I resumed my duties in Vientiane on Wednesday, 6 January.

2. I am enclosing a copy of the communiqué of yesterday, reported upon in my cablegram number 21, listing the members of the provisional Government appointed by the King (enclosure No. 1).

3. As reported upon in my cablegram number 23, I was received in audience by the King this morning, together with Jakhelln. With regard to the substance of the conversation, I refer to that cablegram. The French Ambassador who was also received by him today, told me at lunch that the King had said to him that he had instructed the new Government to hold elections as soon as possible. The French Ambassador felt very strongly about the provisional Government, which, he said, would be dominated by Khamphan Panya and Phoumi, "as everybody in town knows", he added. The Government, he also said, instead of leaning upon its Western friends was leaning more towards Thailand and Vietnam.

4. At dinner yesterday at the American Embassy, the Ambassador expressed himself very critically with regard to the military and the CDIN, particularly Khamphan Panya. However, he expected the situation to remain relatively quiet for several weeks. This view, I found, is not shared by the French Ambassador. Ambassador Smith stressed the importance of close cooperation between Australia, France, U.K., the United States and the United Nations in advising the country. As far as the United Nations program in Laos is concerned, he stressed in particular the urgency of establishing rural teams, as suggested by Heurtematte. (I have been very impressed by Heurtematte's work, which as far as I know has been highly appreciated here by foreigners and Laos alike. He left Vientiane today.)

5. I am also enclosing the following:

- (1) the texts of the thirteen communiqués issued by the Military High Command, as well as of a letter of 6 January 1960, addressed by the king to General Sounthone, all as they appeared in the Bulletin Quotidien Lao Presse (enclosure No. 2).

Mr. Dag Hammarskjöld  
Secretary-General  
United Nations

- /.
- (2) the reports in the Lao Presse on the two press conferences, held by the spokesman of the Military High Command (enclosure No. 3).
- /.
- (3) the text of a convocation of the heads of administration to a meeting on 4 January, signed by General Phoumi (enclosure No. 4).
- /.
- (4) the texts of a decision of the High Command, as well as of a notification by General Phoumi, both dated 4 January, as published in the Lao Presse of 6 January, regarding the establishment of a Secretariat General of the High Command (enclosure No. 5).
- /.
- (5) the text of a letter addressed by the Military High Command to the Provincial Governors as published in the Lao Presse of 7 January (enclosure No. 6).
- /.
- (6) copy of the letter addressed to the Personal Representative of the Secretary-General by General Sounthone, advising that the Command had considered it indispensable to take over the "expédition des affaires courantes" (enclosure No. 7).
- /.
- (7) the text of your New Year's message to Khamphan Panya as it appeared in today's Lao Presse (enclosure No. 8).

With kindest regards.

Yours sincerely,

*Sakari*

Sakari Tuomioja

Enclosures: 8

CJJ/111

LE SECRETARIAT GENERAL DU PALAIS ROYAL  
COMMUNIQUE :

Ce matin, à 10 Heures, SA MAJESTE LE ROI a nommé le Gouvernement provisoire chargé d'organiser les prochaines élections générales. Cette formation gouvernementale est ainsi composée:

- S.E. Kou ABHAY, Premier Ministre, Président du Conseil.
- S.E. Nhouy ABHAY, Vice-Président du Conseil, Ministre de l'Education Nationale et des Beaux Arts.
- S.E. Ngon SANANIKONE, Ministre de la Justice, des Cultes, des Sports et Jeunesse.
- S.E. Khamphan PANYA, Ministre des Affaires Etrangères.
- S.E. LEUAM RAJASOMBATH, Ministre des Finances, de l'Economie Nationale et de l'Agriculture.
- S.E. Noupbat CHOUNRAMANY, Ministre de l'information Nationale, du Tourisme et des Affaires Sociales.
- S.E. Tiao SOMSANITH, Ministre de l'Intérieur.
- S.E. Le Général de Brigade Phoumi NOSAVAN, Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants.
- S.E. CHAU Souvath SAYAVONG, Ministre de la Santé Publique.
- S.E. Oudong SOUVANNAVONG, Ministre des Travaux Publics, du Plan, des Transports et des Télécommunications.

-----  
Vientiane, le 7 Janvier 1960  
P. Le Secrétaire Général du Palais Royal  
Le Secrétaire Général Adjoint  
Signé: Chao SOPSAISANA  
-----

POUR COPIE CONFORME  
Vientiane, le 7 Janvier 1960  
Le Représentant du Ministère des Affaires  
Etrangères auprès des Nations Unies  
au Laos  
(signé)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

NOUVELLES DE DERNIERE HEURE

SA MAJESTE LE ROI A ADRESSE UNE LETTRE AU  
GENERAL CHEF D'ETAT MAJOR GENERAL DE LA DEFENSE

VIENTIANE (ALP) Sa Majesté le Roi a adressé la lettre suivante à  
M. le Général de Division Sounthone P. HAMMIVONG,  
Chef d'Etat Major Général de la Défense Nationale :

"Général,

"C'est pour Nous un grand soulagement, en recevant votre lettre  
en date du 5 Janvier 1960 de savoir que la légalité est restaurée dans  
le Pays et que tout risque de trouble et de confusion a été définitive-  
ment écarté.

Notre satisfaction est également grande en apprenant que les  
Forces Armées Royales à tous les échelons, Officiers Généraux, Officiers,  
Sous-Officiers et hommes de groupe, ont fait face à la situation tendue  
de ces derniers jours, avec le calme, le sang-froid et la discipline  
qui les honorent. Par la promptitude et l'efficacité de leur action  
elles ont permis ainsi d'éviter toute effusion de sang.

La noblesse de leur intention et la dignité de leur comportement  
apparaissant nettement lorsque les opérations achevées, le Haut Comman-  
dement des Forces Armées Royales Nous a donné l'assurance et la preuve  
que ces opérations avaient été uniquement motivées par le respect des  
prescriptions constitutionnelles et qu'à aucun moment le Haut Comman-  
dement des Forces Armées Royales n'avait ni le désir ni l'ambition de  
profiter de la confusion pour s'emparer du pouvoir ou sortir de la voie  
démocratique et constitutionnelle.

Tenant compte de votre requête et dans le cadre de Nos Attributs  
et Prérogatives constitutionnelles Nous procédons dès maintenant à la  
nomination du Gouvernement Provisoire que Nous chargerons, concurrem-  
ment avec la gestion honnête des affaires du Royaume de l'organisation  
des prochaines élections générales, lesquelles devront se dérouler dans  
le plus bref délai, dans la liberté, la parfaite impartialité, avec  
toutes les garanties requises.

Dans la conviction que les Forces Armées Royales demeurent tou-  
jours, quoiqu'il arrive, fidèle aux principes démocratiques qui guident  
la Nation Nous vous assurons, GENERAL, de Notre Grande Affection.

PALAIS ROYAL A VIENTIANE, LE 6 JANVIER 1960

Signé : SRI SIVANG VATTANA.

=  
=  
=

FIN DES NOUVELLES DU LAOS

- LAO PRESSE DU 8.1.60.

- Page 4-7 -

NOUVELLES DU LAOS (suite)  
=====MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES  
A M. KHAMPHAN PANYA,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

VIETNAME (ALP). - Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Khamphan PANYA, a reçu de M. Dag HAMMARSKJOELD, Secrétaire Général des Nations-Unies le télégramme suivant :

" Brazzaville : Ayant reçu ici nos bons vœux pour le Nouvel An, je m'empresse de vous envoyer mes meilleurs souhaits ".

" Que la nouvelle année apporte à vous et au Laos la paix et la sécurité basées sur la coopération démocratique dans le sein des Nations, ce qui, je sais, est un but sur lequel il existe entre nous un plein accord. "

Dag HAMMARSKJOELD.

=  
=  
=

LA M E T E O

Le temps du Vendredi 8 Janvier 1960 valable de 12 heures à 19 heures.

-Dans le Centre et le Sud Laos, vent Est - Nord-Est de 10 mètres par seconde.

-Ciel nuageux par l'évolution de nuages moyens et de nuages bas.

-Bonne visibilité, réduite localement par des brumes sèches.

Température à minima relevée sous-abri à 7 h. du 8.1.60.

Vientiane : + 13°1

Luang-Prabang : + 10°3

Plaine des Jarres (X.K.)

SENO (SVN) : + 16°5

Paksé : 18° 5

=  
=  
=

(Suite page 4-8)

--

Vientiane, le 4 Janvier 1960

LE GENERAL DE DIVISION SOUNTHONE PATHAMMAVONG  
CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL DE LA  
DEFENSE NATIONALE

A

Monsieur le Représentant Personnel du Secrétaire  
Général des Nations Unies au Laos

à

- VIENTIANE -

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la dégradation de la situation a rendu nécessaire la prise de mesures exceptionnelles.

En considération de la mission qui lui est dévolue selon les lois organiques du Royaume, lui imposant comme un devoir, le maintien de l'ordre et de la sécurité, le Haut-Commandement des Forces Armées a estimé indispensable de se charger de l'expédition des affaires courantes en attendant l'installation d'un nouveau Gouvernement régulier.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce fait à la connaissance de vos collègues.

Veuillez agréer, Monsieur le Représentant, l'assurance de ma haute considération.

(signé)

Général Sounthone PATHAMMAVONG

-----  
 § // NOUVELLES DU LAOS §  
 -----

LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES  
ADRESSE LA LETTRE SUIVANTE A MM. LES  
CHAOXHOUENG DU ROYAUME

Le Haut Commandement des Forces Armées a l'honneur de porter à la connaissance de tous les Chaokhouèng du Royaume les faits et événements survenus durant ces derniers jours et qui ont abouti à la situation présente.

Le Gouvernement installé le 16 Décembre 1959 et présidé par Son Excellence Phoui SANNIKONE a remis le 30 Décembre 1959, sa démission à SA MAJESTE LE ROI, en spécifiant qu'il lui est impossible de continuer à conduire les affaires du Royaume.

Devant la situation confuse qui risque de s'aggraver sans retour, dans le respect de la constitution et le souci d'épargner à la Nation des conflits inutiles, SA MAJESTE LE ROI, a bien voulu daigner accepter la démission, de S.E. Phoui SANNIKONE et de son cabinet. Par lettre en date du 31 Décembre 1959 la volonté Royale a été notifiée à S.E. Phoui SANNIKONE.

Dans le cadre de sa mission qui est d'assurer et de maintenir l'ordre et la sécurité et devant la nécessité d'éviter toute manifestation de sentiments surexcités ainsi qu'une négligence de gestion pendant cette période de transition, le Haut Commandement des Forces Armées a décidé de prendre en main l'expédition des affaires courantes du Pays.

Il s'agit ici d'une mesure conservatoire et le Haut Commandement des Forces Armées tient à assurer qu'il n'est nullement dans son intention de se substituer à l'autorité gouvernementale au delà de la limite à laquelle tout risque de trouble est définitivement écarté.

Lorsque ce stade sera atteint, ce qu'il espère dans quelques jours, il sollicitera de SA MAJESTE qu'Elle daigne désigner un gouvernement provisoire dont la principale tâche sera l'organisation dans le plus bref délai, des prochaines élections générales.

Conscient que notre peuple est fondamentalement pacifique et que les opérations en cours ne doivent pas être interprétées comme des manifestations belliqueuses à l'égard de qui que ce soit, le Haut Commandement des Forces Armées est convaincu que l'Assemblée Nationale est l'image même de la Nation. Sans elle, aucune justification ne peut être donnée de l'Unité du Pays, de sa Souveraineté interne et de son entité internationale.

(Suite page A-2)

NOUVELLES DU LAOS (suite)  
=====

LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES  
ADRESSE LA LETTRE SUIVANTE A MM. LES  
CHIEFKHOUENG DU ROYAUME (suite)

En attendant le rétablissement de l'autorité normale, le Haut Commandement des Forces Armées demande instamment à tous les Chao-khouèngs, en ce qui concerne leur région et province respectives, de vouloir bien assurer par tous les moyens, l'ordre et la sécurité publique et user de leur influence et autorité afin de déjouer les manoeuvres de toutes personnes ou individus qui se livreront à des actes susceptibles de nuire au Pays.

Il leur demande, enfin, de continuer à assurer, comme par le passé, dans le calme et la loyauté des diverses missions dont ils sont investis.-

Le Délégué Permanent du Haut  
Commandement des Forces Armées.

Signé : le Général de Brigade Phoumi NOSAVAN.

=  
=  
=

CONFERENCE DE PRESSE DE M. SISOUK NA CHAMPASSAK  
PORTE PAROLE DU HAUT COMMANDEMENT DES F....

VIENTIANE (ALP).- Devant de nombreux correspondants de la presse internationale et observateurs étrangers, M. Sisouk Na Champassak a tenu hier après-midi à la Présidence du Conseil une Conférence de Presse, la 2ème depuis que le Haut Commandement des Forces Armées Lao a pris en charge l'expédition des affaires courantes du Pays, à laquelle assistaient également les cinq Généraux Sounthone Pathammavong, Sing Rathanasamay, Ouan Rathikoun, Amkha Soukhavong et Phoumi Nosavan.

Commentant le contenu du Communiqué N° 13 par lequel le Haut Commandement des Forces Armées avait déclaré que sa mission de maintenir l'ordre et la sécurité était achevée, le Porte-Parole officiel du Haut Commandement déclara :

(Suite page A-3)

§ // NOUVELLES DU / AOS §

LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES  
CHARGE DE L'EXPEDITION DES AFFAIRES COURANTES.

□) E C I D E :

ARTICLE UNIQUE. - Sont désignés pour faire partie du Secrétariat Général du Haut Commandement des Forces Armées les fonctionnaires dont les noms suivent :

M.M. Phouangpheth PHANARETH	-	Chef du Secrétariat Général
- Bouavan NORASING	-	Adjoint au Chef du Secrétariat Général.
- Lien PRAVONGVIENGKHAM	-	Membre du Secrétariat Général
- Samlith RATSAPHONG	-	- id -

Vientiane, le 4 Janvier 1960.

Le Chef de l'Etat-Major Général de  
la Défense Nationale,

Signé : Sounthone PATHAMMAVONG.

+  
+ +

// NOTE de // SERVICE

à

Messieurs les Chefs de Cabinet  
de tous les Départements Ministériels

Messieurs les Directeurs  
des Services Nationaux.

J'ai l'honneur de vous notifier la décision N° I du 4 Janvier 1960 portant désignation des Membres du Secrétariat Général du Haut Commandement des Forces Armées.

Confirmant les instructions précédemment données lors des réunions à l'Etat-Major Général des Forces Armées et à la Présidence du Conseil des Ministres, je vous prie de transmettre audit Secrétariat Général toutes les affaires qui, en situation normale, demanderaient la décision du Ministre.

Vientiane, le 4 Janvier 1960.

P. Le Chef d'Etat-Major Général  
de la Défense Nationale,

L'Inspecteur Général des Forces Armées.

Général Phoumi NOSAVAN

(Suite page A-2)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE N° 13 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES

Les officiers du Haut Commandement des Forces Armées ont été reçus par Sa Majesté le Roi à 16 h.15, aujourd'hui 5 Janvier 1960 pour lui rendre compte que le Haut Commandement des Forces Armées a estimé achevé la tâche qui lui incombe de rétablir la légalité constitutionnelle dans l'ordre et la sécurité.

Par respect de la Constitution, le Haut Commandement des Forces Armées a sollicité par la même occasion la nomination d'un Gouvernement qui sera chargé, concurremment avec la tâche de gérer les affaires du Royaume, celle d'organiser dans le plus bref délai, et les conditions maxima d'impartialité et de garantie les prochaines élections générale

Vientiane, le 5 Janvier 1960.

Signé : Le Général de Division Sounthone PATHAMAVONG,  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense  
Nationale.

=  
=

RECEPTION CULTURELLE

VIENTIANE (ALP). - M. Lucien Pouëssel, Conseiller Culturel près de l'Ambassade de France au Laos, a donné hier à la Salle des Fêtes du Lycée une réception en l'honneur de M. Morisset, Inspecteur Général de l'Enseignement de passage et pour fêter en même temps le seuil de l'an 1960.

Tous les professeurs à Vientiane ont été conviés à cette agréable soirée ainsi que leurs amis en particulier M. Nhouy ABHAY, M. Bong SOUVANNAVONG, M. Tiao SOMSANITH, M. Ourot SOUVANNAVONG, M. P.S. Nginn...

Au cours d'une conversation avait eu <sup>avec</sup> le représentant de Lao Presse, M. Morisset a déclaré qu'il a une très bonne impression sur l'ensemble de l'enseignement français au Laos et en particulier citant en exemple les cours d'une classe de 6ème auxquels il a pu assister récemment à Vientiane, je pense dit-il qu'il n'y a pas de différence entre le niveau des élèves Lao et celui des classes correspondantes en France.

M. l'Inspecteur Général a confié ensuite à notre représentant qu'il souhaiterait voir créer au Laos une bibliothèque pour les élèves Lao comme celle que la France a déjà mis sur pied au Cambodge.-

=  
=

(Suite page A-3)

§ // NOUVELLES DU LAOS §

AVIS DE CONVOCATION.

Le Haut Commandement des Forces Armées portent à la connaissance des Directeurs et Chefs de Service Nationaux qu'une réunion aura lieu à la Présidence du Conseil (Batiment devant l'Etat-Major) le Lundi 4 Janvier 1960 à 8h.00 précises.

M.M. les Directeurs et Chefs de Service sont invités à y assister.

Le présent avis tient lieu de convocation.

Vientiane, le 3 Janvier 1960.

P. le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale  
L'Inspecteur Général des Forces Armées,  
Général de Brigade Phoumi NOSAVAN.

+  
+ +

AVIS AUX CORRESPONDANTS DE PRESSE.

Une Conférence de Presse spéciale se tiendra le Lundi 4 Janvier 1960 dans les Bureaux de la Présidence du Conseil (Batiment devant le Ministère de la Défense Nationale) à 10.00 heures.

Les journalistes et correspondants de presse sont cordialement invités à y assister.

Vientiane, le 3 Janvier 1960.

P. le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale.  
L'Inspecteur Général des Forces Armées.

Le Général de Brigade Phoumi NOSAVAN.

+  
+ +

(Suite page A-2)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE N° 8 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES.

Le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume communique :

Le Haut Commandement des Forces Armées porte à la connaissance de la population du Royaume que tous les individus qui se livrent à des actes de provocation ou d'agitation de quelle nature que ce soit, susceptible de troubler l'ordre et la sécurité publique seront sévèrement punis.

Le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume demande instamment à tous de garder le sang-froid et le calme en attendant le rétablissement de l'autorité normale.

Vientiane, le 3 Janvier 1960.

Le Général de Division SOUNTHONE PATHAMAVONG  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense  
Nationale,

Signé : Sounthone PATHAMAVONG.

+  
+ +

COMMUNIQUE N° 9 DE L'ETAT MAJOR GENERAL DE LA DEFENSE  
NATIONALE.

Le Haut Commandement des Forces Armées a adressé le 2 Janvier 1960 une lettre dont teneur suit à Monsieur l'Ambassadeur de France Doyen du Corps Diplomatique :

Excellence,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la dégradation de la situation a rendu nécessaire la prise des mesures exceptionnelles.

En considération de la situation qui lui est dévolue selon les lois organiques du Royaume, lui imposant comme un devoir, le maintien de l'ordre et de la sécurité, le Haut Commandement des Forces Armées a estimé indispensable de se charger de l'expédition des Affaires Courantes en attendant l'installation d'un nouveau Gouvernement régulier.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce fait à la connaissance de vos collègues.

Veillez agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Général Sounthone PATHAMAVONG,  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense  
Nationale.

+ + (Suite page 4-3)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

Conférence de Presse de M. Sisouk Na Champassak  
Porte-Parole du Haut Commandement des F.A. (suite)

" L'armée n'a pas la prétention d'imposer ses vues. Elle n'a pas d'ambition politique. L'armée a restauré la légalité au peuple elle a estimé sa tâche achevée. L'ordre et la sécurité règnent dans tout le Royaume. La phase actuelle est politique. Mais l'armée souhaite une chose, c'est que les politiciens s'entendent pour occuper ensemble dans l'intérêt supérieur du Pays. Elle souhaite encore que le Pays lui donne, la place morale et matérielle hors desquelles aucune armée ne peut vivre. Elle ne veut plus voir - C'est son seul vœu - s'installer dans le pays, un empirisme incohérent, dont la grande loi est celle du moindre effort partout et dans tous les domaines. Elle demande à ce que les partis politiques représentent des idées au lieu des appétits et dans lesquels les conflits de groupements, d'intérêts, les préoccupations électorales et les combinaisons personnelles tiennent la première place. Elle souhaite enfin, que les politiciens s'emploient à travailler effectivement pour le peuple à bâtir le pays et lui donner tous les attributs matériels et spirituels de l'indépendance au lieu de gaspiller le temps dans des combinaisons stériles. L'on oublie un peu trop que l'armée Lao s'est battue dès sa naissance, sans répit, depuis près de 10 ans. Elle est consciente du danger de subversion interne et des entreprises étrangères contre l'indépendance et la souveraineté du Royaume. Si l'armée a secoué la torpeur et l'indifférence de l'opinion publique devant le danger de subversion c'est pour ne pas assister au spectacle des querelles politiques et d'intérêt et à l'instabilité gouvernementale dont la répétition condamnerait pour toujours toute velléité de redressement national."

Interrogé par la presse sur le futur gouvernement, M. Sisouk déclara que Sa Majesté était en train de procéder à des consultations en vue de la formation d'un nouveau cabinet, qu'il n'était pas encore possible de révéler la date exacte ni la composition du futur gouvernement mais qu'il n'était qu'une affaire de jours avant l'institution d'un nouveau gouvernement chargé de préparer les élections générales qui se tiendront à une date très rapprochée.

Interrogé sur la légalité constitutionnelle d'un gouvernement institué dans les circonstances présentes, le Porte-Parole mettait l'accent sur le caractère spécial de la Constitution Lao qui est une "constitution octroyée" et déclarait qu'en cas d'absence ou d'inexistence de l'Assemblée Nationale, tous les pouvoirs détenus par cette Assemblée devaient retourner au Souverain, gardien de la Constitution.

Interrogé sur le point de savoir si la situation dans les campagnes était jugée assez stable au point de vue de la sécurité pour pouvoir procéder à des élections générales, M. Sisouk déclara qu'il appartient au futur gouvernement de juger et d'apprécier les circonstances.

(Suite page A-4)

NOUVELLES DU LAOS (suite)  
=====

Conférence de Presse de M. Sisouk Na Champassak  
Porte-Parole du Haut Commandement des F... (suite)

Interrogé sur l'identité des conseillers politiques du Haut Commandement, M. Sisouk citait les noms de M. Khamphan Panya, M. Leuam Rajasombat, M. Inpeng Suryadhay et lui-même.

=  
=  
=

VOYAGE D'ETUDES ET D'INFORMATION DE  
S.E. HEURTEMATTE.

VIENTIANE (ALP). - S.E. HEURTEMATTE, Commissaire à l'Assistance Technique des Nations Unies, accompagné de S.E. Carl JAKHELLN, Secrétaire Principal de la Mission du Représentant Personnel du Secrétaire Général de l'O.N.U. et de M. Khamfone BOUTSAVATH, Représentant du Ministère des Affaires Etrangères auprès de cette mission au Laos, a effectué le 2 Janvier 1960 un voyage d'études et d'informations dans les provinces du Nord Laos.

Au cours de ses déplacements dans la province de Houa-Khong, S.E. HEURTEMATTE a été guidé par S.E. Tiao SOMSA-NITH, ancien député de la province de Haut-Mekong.

Arrivé à 11 h. par avion à Muong Sing le Commissaire à l'Assistance Technique de l'O.N.U. a été accueilli par M. le Colonel Chef de la Subdivision de la Ière Région Militaire et M. le Chaomoung du lieu.

Dans la même journée S.E. HEURTEMATTE et sa suite ont poursuivi leur voyage jusqu'à Namtha où il a passé la nuit.

A Namtha, S.A.R. Tiao BOVON, Chaokhouèng, entouré des Chefs de services provinciaux, des populations et des notabilités de la province ont offert un baci à leur hôte de marque. S.A.R. le Chaokhouèng a profité de l'occasion pour lui adresser un discours de bienvenue.

Sur la route du retour S.E. HEURTEMATTE et sa suite se sont arrêtés à Luang-Prabang où ils ont été reçus chaleureusement par S.A.R. Tiao Khamtan OUNKHAM, Chaokhouèng et M. le Colonel Commandant la Ière Région Militaire. Avant de regagner Vientiane, le Commissaire et sa suite ont visité diverses pagodes et différents monuments historiques de la capitale royale.-

=  
=  
=

(Suite page A-5)

§ // NOUVELLES DU LAOS §

LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES  
ADRESSE LA LETTRE SUIVANTE A MM. LES  
CHAOUKHOUENG DU ROYAUME

Le Haut Commandement des Forces Armées a l'honneur de porter à la connaissance de tous les Chaokhouèng du Royaume les faits et événements survenus durant ces derniers jours et qui ont abouti à la situation présente.

Le Gouvernement installé le 16 Décembre 1959 et présidé par Son Excellence Phoui SANANIKONE a remis le 30 Décembre 1959, sa démission à SA MAJESTE LE ROI, en spécifiant qu'il lui est impossible de continuer à conduire les affaires du Royaume.

Devant la situation confuse qui risque de s'aggraver sans retour, dans le respect de la constitution et le souci d'épargner à la Nation des conflits inutiles, SA MAJESTE LE ROI, a bien voulu daigner accepter la démission, de S.E. Phoui SANANIKONE et de son cabinet. Par lettre en date du 31 Décembre 1959 la volonté Royale a été notifiée à S.E. Phoui SANANIKONE.

Dans le cadre de sa mission qui est d'assurer et de maintenir l'ordre et la sécurité et devant la nécessité d'éviter toute manifestation de sentiments surexcités ainsi qu'une négligence de gestion pendant cette période de transition, le Haut Commandement des Forces Armées a décidé de prendre en main l'expédition des affaires courantes du Pays.

Il s'agit ici d'une mesure conservatoire et le Haut Commandement des Forces Armées tient à assurer qu'il n'est nullement dans son intention de se substituer à l'autorité gouvernementale au delà de la limite à laquelle tout risque de trouble est définitivement écarté.

Lorsque ce stade sera atteint, ce qu'il espère dans quelques jours, il sollicitera de SA MAJESTE qu'Elle daigne désigner un gouvernement provisoire dont la principale tâche sera l'organisation dans le plus bref délai, des prochaines élections générales.

Conscient que notre peuple est fondamentalement pacifique et que les opérations en cours ne doivent pas être interprétées comme des manifestations belliqueuses à l'égard de qui que ce soit, le Haut Commandement des Forces Armées est convaincu que l'Assemblée Nationale est l'image même de la Nation. Sans elle, aucune justification ne peut être donnée de l'Unité du Pays, de sa Souveraineté interne et de son entité internationale.

(Suite page A-2)

NOUVELLES DU LAOS (suite)  
=====

LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES  
ADRESSE LA LETTRE SUIVANTE A MM. LES  
CHAO-KHOUENG DU ROYAUME (suite)

En attendant le rétablissement de l'autorité normale, le Haut Commandement des Forces Armées demande instamment à tous les Chao-khouengs, en ce qui concerne leur région et province respectives, de vouloir bien assurer par tous les moyens, l'ordre et la sécurité publique et user de leur influence et autorité afin de déjouer les manoeuvres de toutes personnes ou individus qui se livreront à des actes susceptibles de nuire au Pays.

Il leur demande, enfin, de continuer à assurer, comme par le passé, dans le calme et la loyauté des diverses missions dont ils sont investis.-

Le Délégué Permanent du Haut  
Commandement des Forces Armées.

Signé : le Général de Brigade Phoumi NOSAVAN.

=  
=  
=

CONFERENCE DE PRESSE DE M. SISOUK NA CHAMPASSAK  
PORTE PAROLE DU HAUT COMMANDEMENT DES F.A.

VIENTIANE (ALP).- Devant de nombreux correspondants de la presse internationale et observateurs étrangers, M. Sisouk Na Champassak a tenu hier après-midi à la Présidence du Conseil une Conférence de Presse, la 2ème depuis que le Haut Commandement des Forces Armées Lao a pris en charge l'expédition des affaires courantes du Pays, à laquelle assistaient également les cinq Généraux Sounthone Pathammavong, Sing Rathanasamay, Ouan Rathikoun, Amkha Soukhavong et Phoumi Nosavan.

Commentant le contenu du Communiqué N° 13 par lequel le Haut Commandement des Forces Armées avait déclaré que sa mission de maintenir l'ordre et la sécurité était achevée, le Porte-Parole officiel du Haut Commandement déclara :

(Suite page 1-3)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

Conférence de presse du Porte parole du Haut-  
commandement militaire (suite)

---

... Au terme de son enquête, le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume a acquis la conviction que :

-l'Assemblée Nationale n'a pas une existence légale après le 25 décembre 1959,

-que le Gouvernement de Son Excellence Phoui SANANIKONE s'appuyant sur les pouvoirs en quelque sorte usurpés de l'Assemblée Nationale est entaché du même vice.

Devant le malaise général, le ressentiment populaire et le risque imminent de troubles graves, le Haut-Commandement des Forces Armées fidèle à sa mission d'assurer l'ordre et la sécurité a pris les mesures suivantes qui s'avèrent urgentes et indispensables :

-1°) il a pris en main la gestion des affaires courantes gouvernementales le 2 Janvier 1960,

-2°) il a déclaré le 3 janvier 1960 la déchéance de l'Assemblée Nationale et l'illégalité de ses actes postérieurs au 25 décembre 1959.

Lorsque la situation légale sera rétablie, le risque de trouble définitivement écarté, le Haut Commandement des Forces Armées se fera le devoir d'en rendre compte à Sa Majesté et solliciter d'Elle la nomination d'un Gouvernement qui sera désormais responsable du destin de la Nation!

A la fin de sa déclaration, le porte parole du Haut Commandement a conclu : "L'Armée ne veut pas assister en spectatrice impuissante à la dégradation de la situation dont la prolongation fera le jeu de l'ennemi.

"L'Armée veut rendre la légalité au pays. Je précise qu'elle n'a aucune ambition politique. Symbole et gardienne de la Constitution l'Armée n'a pas l'intention de faire quoi que ce soit qui puisse être interprété comme une condamnation de la Démocratie à laquelle elle reste attachée. Son rôle est de servir le peuple, le ROI, Sa Religion, de se battre pour eux ainsi que pour défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale et l'ordre public. Je précise encore qu'il n'y a pas de "dictature militaire" comme certaine presse tendancieuse l'avait laissé entendre!"

Interrogé par la presse sur la date de la nomination d'un nouveau Gouvernement et sur la façon dont les affaires du pays sont dirigées actuellement, le Porte parole déclara qu'un Gouvernement sera institué suivant les procédures normales et légales dès que la situation normale sera rétablie. "Le haut Commandement des Forces Armées ne fait que remplacer l'ancien Gouvernement dans l'expédition des affaires courantes du pays" a-t-il conclu.

+ + +  
+

... A - 12 ...

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE N° 4 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES.

Aujourd'hui 2 Janvier 1960, à 11,30 heures, les Officiers Généraux dont les noms suivent ont été reçus en audience par SA MAJESTE LE ROI :

- 1.- Le Général de Division Sounthone PTHAMMIVONG
- 2.- Le Général de Brigade Singh RATANASMAI
- 3.- Le Général de Brigade Ouan RATIKOUN
- 4.- Le Général de Brigade Amkha SOUKHAVONG
- 5.- Le Général de Brigade Phoumi NOSAVAN

Au cours de l'audience les Officiers Généraux ont rendu compte à SA MAJESTE de la situation durant les dernières 24 heures et des mesures qui seront prises conformément à la mission qui incombe au Haut Commandement des Forces Armées dans les circonstances présentes.

Vientiane, le 2 Janvier 1960.

Le Général de Division Sounthone PATHAMMIVONG  
Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale.

Signé : Sounthone PATHAMMIVONG.

+  
+ +

COMMUNIQUE N° 5 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES.

Durant la situation exceptionnelle qui règne présentement et en conformité avec la double mission qui incombe au Haut Commandement des Forces Armées de défendre le pays et d'y assurer l'ordre et la sécurité, tous les directeurs et chefs de services ont été convoqués au siège de l'Etat Major.

Prenant la parole, le Général Sounthone PATHAMMIVONG, Chef de l'Etat Major Général de la Défense Nationale les a informés qu'à la suite du retrait du Cabinet de S.E. Phoui SANANIKONE, le Haut Commandement a le devoir d'assurer le fonctionnement des opérations habituelles de gestion administrative en attendant la mise en place d'un Gouvernement légalement nommé. En particulier, il leur a précisé que jusqu'à nouvel ordre, les Directeurs et Chefs de service devront se référer au Haut Commandement des Forces Armées quant aux décisions, ordres et instructions à prendre par les différents départements ministériels.

Il les a exhortés à faire preuve de conscience et de patriotisme afin que par des efforts solidaires le pays retourne dans le plus bref délais à la situation normale, qui est le travail dans l'honnêteté, la légalité et le respect de la Constitution.

Vientiane, le 2 Janvier 1960.

Le Général de Division,  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale,

Signé : Sounthone PATHAMMIVONG.

+  
+ +

NOUVELLES DU LAOS (suite)

Conférence de presse du Porte-parole du Haut-Commandement militaire (suite).

... ne se situerait pas au 25 décembre 1959, mais bien à la date des prochaines élections générales".

"Le Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale continue à fonctionner normalement et le présent Gouvernement ne "continuera donc pas à expédier les affaires courantes", mais continue tout simplement à exercer de plein droit ses prérogatives jusqu'au jour de la formation d'un nouveau Cabinet issu de la nouvelle législature".

Dès lors, il est nettement apparent que l'Assemblée Nationale ne tient pas compte du terme que lui impose la Constitution et qu'elle était décidée à fonctionner jusqu'aux nouvelles élections.

La lecture de cette mise au point a encore augmenté le mécontentement général. L'opinion publique estimait que cette interprétation a été faite intentionnellement, dans un but intéressé et en dépit des principes élémentaires de droit public. Ce raisonnement élaboré par l'opinion est le suivant :

-La Constitution est la Charte de la Nation. C'est un document juridique et organique qui figure au sommet de la hiérarchie des lois du Royaume. Elle est élaborée et votée par le Congrès National, c'est-à-dire par la réunion de l'Assemblée Nationale et du Conseil du Roi.

-La loi électorale a été élaborée par l'Assemblée Nationale seule. Sa force n'est pas comparable à celle de la Constitution, ses dispositions ne peuvent faire échec à celle de la Constitution. Au contraire la Constitution a la priorité sur toutes les autres lois y compris la loi électorale n°57/IO. Dans ces conditions toute disposition de la loi électorale tendant à étendre par un moyen ou par un autre à proroger la vie parlementaire au-delà du 25 décembre prévu par la Constitution ne peut être qu'illégale et dépourvue d'effet.

-La Constitution dispose en son article 24, alinéa 1, que les modalités des élections feront l'objet d'une loi électorale. C'est la raison d'être de la loi n°57/IO. Cependant, cette dernière a manifestement dépassé les limites qui lui avaient été assignées, les modalités des élections. A cet égard, il semble que les législateurs avaient déjà outre-passé leurs droits en traitant du mandat législatif. Logiquement de telles dispositions devraient être considérées comme sans effet parce que insérées par abus de compétence.

L'article 66 de la loi électorale n°57/IO indique que les dispositions qui y sont contenues n'auront force de loi et d'application qu'à compter de la prochaine législature. Il est révoltant que l'Assemblée Nationale qui comprend les mêmes députés qui avaient voté la loi incriminée ignore totalement la réserve générale incluse dans cette clause. Bien plus, tous les députés majoritaires qui étaient montés sur la tribune pour discuter sur ce point de droit avaient délibérément escamoté ce qu'on a coutume d'appeler l'effet suspensif d'une loi.

-Les députés majoritaires ont invoqué ce qu'ils nomment "la continuité parlementaire". Il est manifeste que ce principe inhérent à l'exécutif a été transposé au législatif pour les besoins de la cause. Si en droit, il n'y a pas de vacance de l'Exécutif (c'est pourquoi les bureaux de l'Administration sont toujours ouverts) l'Assemblée Nationale n'a pas besoin de siéger quotidiennement pour voter les lois régissant le Royaume. Il suffit pour preuve de savoir que l'Assemblée Nationale

NOUVELLES DU LAOS (suite)

Conférence de presse du porte parole  
du Haut-commandement militaire (suite)

---

... Nationale travaille en sessions et que l'expression "vacances parlementaires" est bien dans le vocabulaire de la démocratie.

-Enfin un argument qui n'est pas d'ordre juridique mais moral dont l'importance est cependant considérable. Notre pays ne compte pas dans ses institutions des organismes analogues au Conseil d'Etat ou au Comité Constitutionnel du système français. L'article 44 de la Constitution en confiant à l'Assemblée Nationale le soin d'interpréter ses dispositions faisait confiance à la sagesse et à l'honnêteté de nos élus. L'opinion a cru voir dans la dernière opération d'interprétation un parti pris difficilement dissimulable.

En ce qui concerne le Gouvernement, l'opinion publique y a vu également son manque de base juridique, tel qu'il ressort du communiqué de la Commission Permanente de l'Assemblée Nationale. L'analyse faite à cet égard est la suivante :

-Le Gouvernement tire ses pouvoirs de l'Assemblée Nationale,

-Or les propres pouvoirs de l'Assemblée Nationale expirent le 25 décembre 1959,

-A cette date il est jugé autant juridique qu'honnête et loyal que le Gouvernement sollicite du Souverain la confirmation de ses pouvoirs (dans le cas de notre Constitution octroyée par le Souverain, les pouvoirs législatifs retournent au Roi en l'absence de l'Assemblée),

-Le Gouvernement n'a rien manifesté qui puisse être interprété comme une volonté de respecter cette règle. Au contraire, tout indique que le Gouvernement veut s'appuyer sur les pouvoirs usurpés de l'Assemblée Nationale,

-La qualité du dernier Gouvernement est entâchée de l'illégalité qui affecte la situation de l'Assemblée Nationale après le 25 décembre 1959.

Outre les arguments juridiques concluant à l'illégalité du Gouvernement il a été également noté cette constatation.

Son Excellence Phoui SANANIKONE, en remaniant son équipe ministérielle le 15 décembre 1959 semble vouloir donner une nouvelle orientation à la politique extérieure. C'est ce qui ressort du Communiqué du Rassemblement du Peuple Lao. Dans la suite, devant l'Assemblée Nationale siégeant en session extraordinaire, le Premier Ministre après avoir exposé le bilan positif de la gestion de la précédente formation gouvernementale déclara qu'aucun changement n'est envisagé. Dans ces conditions l'opinion comprend mal la signification de ce remaniement.

En effet ;

-le bilan de la dernière gestion est satisfaisant, la continuation de cette gestion semble logique et souhaitable,

-aucune nouvelle orientation politique n'est envisagée,

-il ne semble pas que les nouveaux éléments du Gouvernement soit un apport remarquable susceptible de donner une impulsion nouvelle à la tâche gouvernementale. Au contraire quelques-uns avaient eu leur nom mêlé aux opérations d'assainissement il y a 18 mois.

NOUVELLES DU LAOS (suite)

CONCOURS DE CHANSONS.

VIENTIANE (ALP). - Le Comité du Concours de chansons du Ministère de l'Information organisera les 8 et 9 Janvier 1960 à 20 heures un concours de chansons à la Salle de Cinéma SENG LAO.  
Le public peut faire réserver la place dès maintenant.-

+  
+ +

ACCIDENTS DE LA ROUTE.

VIENTIANE (ALP). - Du 26 au 30 Décembre 1959, dix cas d'accidents de la route ont été enregistrés au Commissariat de Police Préfectorale de Vientiane. Dégâts matériels et blessés légers.

+  
+ +

LA M E T E O

Le temps du Lundi 4 Janvier 1960, valable de 12 heures à 19 heures dans le Centre et le Sud du Laos -

Vent Nord-Est de 5m. par seconde. Ciel peu nuageux à la formation basse - Visibilité bonne.

Brûme isolée - Turbulence modérée - Température à minimum relevée sous abri à 7 heures du 4 Janvier 1960.

Vientiane - 05.5

Luang-Prabang - 07.2

Séno - 06.9

Paksé - 11.0

Vientiane, le 4 Janvier 1960.

Lever du soleil - à 06 heures 32

Coucher du soleil - à 17 heures 35.

+  
+ +

(Suite page 4-8)

NOUVELLES DU LAOS (suite)CONFERENCE DE PRESSE DU PORTE-PAROLE DU HAUT  
COMMANDEMENT

-VIENTIANE (ALP) - M. Sisouk Na CHAMPASSAK, porte-parole du Haut-Commandement des Forces Armées du Laos, a tenu ce matin à 10 heures à la Présidence du Conseil, une conférence de presse en la présence des Généraux Sounthone PATHAMMIVONG, Chef d'Etat Major Général de la Défense National, et Phoumi NOSAVAN, Inspecteur des Forces Armées.

Devant de nombreux correspondants internationaux, le Porte-parole du Haut-Commandement des Forces Armées, a relaté les faits qui se sont survenus depuis quelques jours, faits qui sont à l'origine de la dernière crise gouvernementale et qui ont amené la nécessité de la prise en main des affaires du pays par les forces armées.

M. Sisouk Na CHAMPASSAK déclara : "Les faits sont simples. La Constitution dispose que les pouvoirs de l'Assemblée Nationale et par voie de conséquence, le mandat des députés durent quatre ans. En vertu de cette disposition constitutionnelle, l'Assemblée Nationale devait juridiquement cesser d'exister le 25 Décembre 1959. En même temps devait également prendre fin le mandat des députés. Plusieurs mois avant cette date un malaise commença déjà à se faire sentir lorsque l'opinion crut discerner que le Gouvernement et la majorité des élus voulaient interpréter les dispositions constitutionnelles et légales dans le sens de la prorogation du mandat parlementaire et des pouvoirs de l'Assemblée au-delà du 25/12/59. La crise latente a atteint son paroxysme à l'occasion de la convocation de la session extraordinaire de l'Assemblée Nationale, des débats qui y ont eu lieu et de l'interprétation par la majorité parlementaire de la loi électorale. Cette interprétation n'a pas été acceptée par l'opinion qui la rejette et accuse l'Assemblée Nationale d'être en état d'usurpation de pouvoirs et le gouvernement d'avoir été illégalement investi."

"Les arguments avancés par la majorité parlementaire sont les suivants:

- il est entendu que la Constitution limite la durée de la présente législature à Quatre ans,

- cependant la loi électorale No 57/10 stipule que "les députés garderont leurs droits et fonctions jusqu'à l'installation de nouveaux élus".

- en vertu de ces stipulations la présente législature ne prendra pas fin le 25 Décembre 1959 mais durera jusqu'aux prochaines élections générales,

- il appartient en dernier ressort à l'Assemblée Nationale d'interpréter la Constitution (Art.44). L'interprétation qu'elle a donnée de ce point de droit est donc inattaquable."

"En foi de quoi la Commission Permanente de l'Assemblée Nationale a fait publier le 23 décembre 1959 le Communiqué ainsi conçu :

Les nouvelles publiées par Lao-Presse en date du 19 décembre 1959, page A-13, recèle une erreur sur l'interprétation donnée par le Bureau Permanent de l'Assemblée Nationale, le 12 décembre dernier, sur les dispositions de la Loi Electorale n°57/10 du 1er mars 1957, notamment sur les articles 2 et 3. Il est, en effet signalé que le "présent gouvernement continuera à expédier les affaires courantes jusqu'au jour de la formation d'un Cabinet issu de la nouvelle législature".

Or le Bureau Permanent a donné une autre interprétation des textes ci-dessus, à savoir que la fin de la présente législature ne se

NOUVELLES DU LAOS (suite)

MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES  
A M. KHAMPHAN PANYA,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

VIETNAME (ALP). - Le Ministre des Affaires Etrangères, M. Khamphan PANYA, a reçu de M. Dag HAMMARSKJOELD, Secrétaire Général des Nations-Unies le télégramme suivant :

" Brazzaville : Ayant reçu ici nos bons vœux pour le Nouvel An, je m'empresse de vous envoyer mes meilleurs souhaits ".

" Que la nouvelle année apporte à vous et au Laos la paix et la sécurité basées sur la coopération démocratique dans le sein des Nations, ce qui, je sais, est un but sur lequel il existe entre nous un plein accord. "

Dag HAMMARSKJOELD.

=  
=  
=

LA M E T E O

Le temps du Vendredi 8 Janvier 1960 valable de 12 heures à 19 heures.

-Dans le Centre et le Sud Laos, vent Est - Nord-Est de 10 mètres par seconde.

-Ciel nuageux par l'évolution de nuages moyens et de nuages bas.

-Bonne visibilité, réduite localement par des brumes sèches.

Température à minima relevée sous-abri à 7 h. du 8.1.60.

Vientiane : + 13°I

Luang-Prabang : + 10°3

Plaine des Jarres (X.K.)

SENO (SVN) : + 16°5

Paksé : 18° 5

=  
=  
=

(Suite page 1-8)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

NOUVELLES DE DERNIERE HEURE

SA MAJESTE LE ROI A ADRESSE UNE LETTRE AU  
GENERAL CHEF D'ETAT MAJOR GENERAL DE LA DEFENSE

VIENTIANE (ALP) Sa Majesté le Roi a adressé la lettre suivante à  
M. le Général de Division Sounthone PHAMMIVONG,  
Chef d'Etat Major Général de la Défense Nationale :

"Général,

"C'est pour Nous un grand soulagement, en recevant votre lettre  
en date du 5 Janvier 1960 de savoir que la légalité est restaurée dans  
le Pays et que tout risque de trouble et de confusion a été définitive-  
ment écarté.

Notre satisfaction est également grande en apprenant que les  
Forces Armées Royales à tous les échelons, Officiers Généraux, Officiers,  
Sous-Officiers et hommes de troupe, ont fait face à la situation tendue  
de ces derniers jours, avec le calme, le sang-froid et la discipline  
qui les honorent. Par la promptitude et l'efficacité de leur action  
elles ont permis ainsi d'éviter toute effusion de sang.

La noblesse de leur intention et la dignité de leur comportement  
apparaissant nettement lorsque les opérations achevées, le Haut Comman-  
dement des Forces Armées Royales Nous a donné l'assurance et la preuve  
que ces opérations avaient été uniquement motivées par le respect des  
prescriptions constitutionnelles et qu'à aucun moment le Haut Comman-  
dement des Forces Armées Royales n'avait ni le désir ni l'ambition de  
profiter de la confusion pour s'emparer du pouvoir ou sortir de la voie  
démocratique et constitutionnelle.

Tenant compte de votre requête et dans le cadre de Nos Attributs  
et Prérogatives constitutionnelles Nous procédons dès maintenant à la  
nomination du Gouvernement Provisoire que Nous chargerons, concurrem-  
ment avec la gestion honnête des affaires du Royaume de l'organisation  
des prochaines élections générales, lesquelles devront se dérouler dans  
le plus bref délai, dans la liberté, la parfaite impartialité, avec  
toutes les garanties requises.

Dans la conviction que les Forces Armées Royales demeureront tou-  
jours, quoiqu'il arrive, fidèle aux principes démocratiques qui guident  
la Nation Nous vous assurons, GENERAL, de Notre Grande Affection.

PALAIS ROYAL A VIENTIANE, LE 6 JANVIER 1960

Signé : SRI SAVANG VATHANA.

=  
=  
=

FIN DES NOUVELLES DU LAOS

§ // NOUVELLES DU // AOS §

LE HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES  
CHARGE DE L'EXPEDITION DES AFFAIRES COURANTES.

□) E C I D E :

ARTICLE UNIQUE. - Sont désignés pour faire partie du Secrétariat Général du Haut Commandement des Forces Armées les fonctionnaires dont les noms suivent :

M.M. Phouangpheth PHANARETH	-	Chef du Secrétariat Général
- Bouavan NORASING	-	Adjoint au Chef du Secrétariat Général.
- Lien PRAVONGVIENGKHAM	-	Membre du Secrétariat Général
- Samlith RATSAPHONG	-	- id -

Vientiane, le 4 Janvier 1960.

Le Chef de l'Etat-Major Général de  
la Défense Nationale,

Signé : Sounthone PATHAMAVONG.

+  
+ +

// NOTE de // SERVICE

à

Messieurs les Chefs de Cabinet  
de tous les Départements Ministériels

Messieurs les Directeurs  
des Services Nationaux.

J'ai l'honneur de vous notifier la décision N° I du 4 Janvier 1960 portant désignation des Membres du Secrétariat Général du Haut Commandement des Forces Armées.

Confirmant les instructions précédemment données lors des réunions à l'Etat-Major Général des Forces Armées et à la Présidence du Conseil des Ministres, je vous prie de transmettre audit Secrétariat Général toutes les affaires qui, en situation normale, demanderaient la décision du Ministre.

Vientiane, le 4 Janvier 1960.

P. Le Chef d'Etat-Major Général  
de la Défense Nationale,

L'Inspecteur Général des Forces Armées.

Général Phoumi NOSAVAN

(Suite page A-2)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE N° 13 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES

Les officiers du Haut Commandement des Forces Armées ont été reçus par Sa Majesté le Roi à 16 h.15, aujourd'hui 5 Janvier 1960 pour lui rendre compte que le Haut Commandement des Forces Armées a estimé achevé la tâche qui lui incombe de rétablir la légalité constitutionnelle dans l'ordre et la sécurité.

Par respect de la Constitution, le Haut Commandement des Forces Armées a sollicité par la même occasion la nomination d'un Gouvernement qui sera chargé, concurremment avec la tâche de gérer les affaires du Royaume, celle d'organiser dans le plus bref délai, et les conditions maxima d'impartialité et de garantie les prochaines élections générales.

Vientiane, le 5 Janvier 1960.

Signé : Le Général de Division Sounthone PATHAMAVONG,  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense  
Nationale.

=  
=

RECEPTION CULTURELLE

VIENTIANE (ALP). - M. Lucien Pouëssel, Conseiller Culturel près de l'Ambassade de France au Laos, a donné hier à la Salle des Fêtes du Lycée une réception en l'honneur de M. Morisset Inspecteur Général de l'Enseignement de passage et pour fêter en même temps le seuil de l'an 1960.

Tous les professeurs à Vientiane ont été conviés à cette agréable soirée ainsi que leurs amis en particulier M. Nhouy ABHAY, M. Bong SOUVANNAVONG, M. Tiao SOMSANITH, M. Ourot SOUVANNAVONG, M. P.S. Nginn...

Au cours d'une conversation avait eu <sup>avec</sup> le représentant de Lao Presse, M. Morisset a déclaré qu'il a une très bonne impression sur l'ensemble de l'enseignement français au Laos et en particulier citant en exemple les cours d'une classe de 6ème auxquels il a pu assister récemment à Vientiane, je pense dit-il qu'il n'y a pas de différence entre le niveau des élèves Lao et celui des classes correspondantes en France.

M. l'Inspecteur Général a confié ensuite à notre représentant qu'il souhaiterait voir créer au Laos une bibliothèque pour les élèves Lao comme celle que la France a déjà mis sur pied au Cambodge.-

=  
=

(Suite page A-3)

§ // NOUVELLES DU LAOS §

COMMUNIQUE N° II DU HAUT COMMANDEMENT  
DES FORCES ARMEES

Etrangers résidant au Laos,

La crise que traverse actuellement le Royaume est une affaire purement intérieure Lao. Par votre attitude calme et digne, par votre esprit de compréhension, vous venez <sup>de</sup> montrer au peuple Lao votre amitié et votre sympathie. Continuez à demeurer ainsi dans le calme et à exercer normalement les activités, chacun dans son domaine, dans le respect des lois et règlements du Royaume.

Le Haut Commandement des Forces Armées Lao porte à la connaissance de tous qu'il assurera sans défaillance la sécurité et la sauvegarde de leurs personnes et biens, comme par le passé. Il leur recommande ce pendant d'observer la plus grande prudence et de se soumettre strictement aux mesures qui seront prises en vue d'assurer l'ordre et la sécurité publics.-

Vientiane, le 4 Janvier 1960.

Le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale,

Signé : Le Général de Division Sounthone PATHAMAVONG,

+  
+ +

COMMUNIQUE N° 12

Les Officiers Généraux des Forces Armées Royales accompagnés de leurs Conseillers politiques ont été reçus ce matin par Sa Majesté le Roi.

A cette occasion le Général de Division Sounthone PATHAMAVONG, Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale, a remis au Souverain un rapport détaillé sur la genèse des événements qui ont abouti à la situation présente.

Les Officiers Généraux ont renouvelé l'assurance à Sa Majesté que l'action entreprise par le Haut Commandement des Forces Armées a pour seul but la restauration de la légalité dans l'ordre et la sécurité.

Le fait qu'ils ont pris en main l'expédition des affaires courantes a été dicté par la nécessité d'éviter toute manifestation de sentiments surexcités ainsi qu'une négligence de gestion pendant cette situation transitoire.

(Suite page A-2) *verso*

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE N° 12

(suite)

Aucun moment ils n'ont ni le désir ni l'ambition de se substituer à l'autorité Gouvernementale au-delà de la limite à laquelle tout risque de trouble est définitivement écarté.

Lorsque ce stade sera atteint, ce qu'ils espèrent dans quelques jours, ils solliciteront de Sa Majesté qu'elle daigne désigner un Gouvernement provisoire dont la principale tâche sera l'organisation dans le plus bref délai des prochaines élections générales.

Ils sont convaincus que l'Assemblée Nationale est l'image même de la Nation. Sans elle aucune justification ne peut être donnée de l'Unité du pays, de sa souveraineté interne et de son entité internationale.

Ils ont conscience que le peuple Lao est fondamentalement pacifique et que les opérations en cours ne doivent pas être interprétées comme des manifestations belliqueuses à l'égard de qui que ce soit.

Vientiane, Le 4 janvier 1960.

Le Général de Division Southon P. THAMMAVONG  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale.

+  
+

DON DE L'AMIEE

VIENTIANE (A.P.) - M. Le Commandant Thanom PRAKHIN, Commandant-adjoint Le Secteur de Samneua, a offert la semaine dernière trente couvertures aux bonzes de Samneua qui se sont rassemblés pour observer leur consigne périodique à chaque premier mois de l'année Lao, correspondant au 6 Décembre 1959.

+  
+

RECEPTION CULTURELLE

VIENTIANE (A.P.) - M. Lucien Poussel, Conseiller Culturel près de l'Ambassade de France au Laos, donnera ce soir de 18h. à 20h. une réception à la Salle des Fêtes du nouveau Lycée, Avenue Lan-Kang.

+  
+

(Suite page A-3)

NOUVELLES DU LAOS (suite)  
=====

COMMUNIQUE N° 10 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES.

PROCLAMATION :

Considérant que l'Assemblée Nationale en sa session extraordinaire a voté la prolongation de ses pouvoirs et du mandat de ses membres jusqu'aux nouvelles élections générales.

Considérant que cette décision n'est pas conforme à l'esprit et à la lettre de la Constitution, Loi Suprême du Royaume.

Considérant que la présente crise est née de l'interprétation par l'Assemblée Nationale des articles 24 et 25 de la Constitution, ainsi que des articles 2 et 3 de la loi électorale.

Considérant qu'il est également urgent de rétablir la légalité et de calmer l'inquiétude de l'opinion publique.

Dans l'intérêt de sauvegarder la paix et la sécurité, le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume déclare :

- 1°)- les pouvoirs de l'Assemblée Nationale et le mandat de ses membres ont expiré le 25 Décembre 1959,
- 2°)- tous les actes accomplis par l'Assemblée Nationale postérieurement au 25 Décembre 1959, sont considérés comme nuls et nonavenus.

Vientiane, le 3 Janvier 1960.

Le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale,

Le Général de Division SOUNTHONE PATHAMAVONG.

+  
+ +

DEPLACEMENTS DES PERSONNALITES DE L'O.N.U.

VIENTIANE (ALP).- Lors de leur visite à Paksé le 28 Décembre 1959, LL.EE. HEURTELATTE et JAKHELLN, de l'ONU, ont été les hôtes du Chaokhouèng de Paksé et de M. Chao Boun Om NA. CHAMPASSAK.

Les personnalités de l'ONU ont visité la turbine de Paksong et la chute de Khone Phaphèng avant de regagner Vientiane par avion.

+  
+ +

(Suite page A-4)

NOUVELLES DU LAOS (suite)  
=====

APRES LA MORT DE S.E. KATAY D.SASORITH.

VIENTIANE (ALP). - Le Gouvernement Royal continue à recevoir des télégrammes de condoléances à l'occasion du décès de Son Excellence Katay D.SASORITH, Vice-Président du Conseil.

Chaokhouèng Saravane à Minintérieur Vientiane,

EPROUVONS PROFONDE DOULEUR APPRENDRE DECES S.E. KATAY RECONNAISSANT ADRESSER FAMILLE DU REGRETTE DEFUNT NOS CONDOLEANCES EMUES.-

Chaokhouèng Phongsaly à Minintérieur Vientiane,

RECONNAISSANT TRANSMETTRE FAMILLE SON EXCELLENCE KATAY D.SASORITH CONDOLEANCES ATTRISTEES POPULATION ET FONCTIONNAIRES PROVINCE PHONSALY.-

Chaokhouèng Attoupeu à Minintérieur Vientiane,

HONNEUR VOUSRENDRE COMPTE QUE TOUS FONCTIONNAIRES PROVINCE ET MOI MEME RESSENTONS PROFONDE TRISTESSE APPREHANT DEUIL SUBIT QUI FRAPPE GOUVERNEMENT ROYAL - VOUS SERAIS RECONNAISSANT TRANSMETTRE NOS RESPECTUEUSES CONDOLEANCES A FAMILLE S.E. KATAY DON SASORITH - SIGNE KHAMLEUANH BOUNGNASENG.

Chaokhouèng Sayaboury à Minintérieur Vientiane,

AVONS APPRIS AVEC STUPEUR DECES S.E. KATAY D.SASORITH - AU NOM POPULATION AU NOM FONCTIONNAIRES ET EN MON NOM PERSONNEL NOUS VOUS PRIONS TRANSMETTRE AU CHEF GOUVERNEMENT ET A FAMILLE DEFUNTE NOS CONDOLEANCES ATTRISTEES POUR PERTE CRUELLE QUI VIENNENT DE LES FRAPPER SIGNE RATTANA PANYA.-

Chaokhouèng Namtha à Minintérieur Vientiane,

TRES ATTRISTE APPRENDRE DECES QUE VIENT SUBIR EN LA PERSONNE S.E. KATAY 29 DECEMBRE VOUS PRIE TRANSMETTRE PART POPULATION FONCTIONNAIRES PROVINCE ET MON NOM PERSONNEL MES CONDOLEANCES TRES RESPECTUEUSES A LA FAMILLE DU DEFUNT.-

+

+ +

REUNION A LA DIRECTION DES CONFERENCES INTERNATIONALES.

VIENTIANE (ALP). - Une réunion s'est tenue le Samedi 2 Janvier 1960 à la Direction des Conférences Internationales à laquelle participent les Représentants des Services suivants :

(Suite page A-5)

§ // NOUVELLES DU LAOS §

AVIS DE CONVOCATION.

Le Haut Commandement des Forces Armées portent à la connaissance des Directeurs et Chefs de Service Nationaux qu'une réunion aura lieu à la Présidence du Conseil (Batiment devant l'Etat-Major) le Lundi 4 Janvier 1960 à 8h.00 précises.

M.M. les Directeurs et Chefs de Service sont invités à y assister.  
Le présent avis tient lieu de convocation.

Vientiane, le 3 Janvier 1960.

P. le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale  
L'Inspecteur Général des Forces Armées,  
Général de Brigade Phoumi NOSAVAN.

+  
+ +

AVIS AUX CORRESPONDANTS DE PRESSE.

Une Conférence de Presse spéciale se tiendra le Lundi 4 Janvier 1960 dans les Bureaux de la Présidence du Conseil (Batiment devant le Ministère de la Défense Nationale) à 10.00 heures.

Les journalistes et correspondants de presse sont cordialement invités à y assister.

Vientiane, le 3 Janvier 1960.

P. le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale.  
L'Inspecteur Général des Forces Armées.

Le Général de Brigade Phoumi NOSAVAN.

+  
+ +

(Suite page A-2)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE N° 8 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES.

Le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume communique :

Le Haut Commandement des Forces Armées porte à la connaissance de la population du Royaume que tous les individus qui se livrent à des actes de provocation ou d'agitation de quelle nature que ce soit, susceptible de troubler l'ordre et la sécurité publique seront sévèrement punis.

Le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume demande instamment à tous de garder le sang-froid et le calme en attendant le rétablissement de l'autorité normale.

Vientiane, le 3 Janvier 1960.

Le Général de Division SOUNTHONE PATHAMAVONG  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense  
Nationale,

Signé : Sounthone PATHAMAVONG.

+ +

COMMUNIQUE N° 9 DE L'ETAT MAJOR GENERAL DE LA DEFENSE  
NATIONALE.

Le Haut Commandement des Forces Armées a adressé le 2 Janvier 1960 une lettre dont teneur suit à Monsieur l'Ambassadeur de France Doyen du Corps Diplomatique :

Excellence,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la dégradation de la situation a rendu nécessaire la prise des mesures exceptionnelles.

En considération de la situation qui lui est dévolue selon les lois organiques du Royaume, lui imposant comme un devoir, le maintien de l'ordre et de la sécurité, le Haut Commandement des Forces Armées a estimé indispensable de se charger de l'expédition des Affaires Courantes en attendant l'installation d'un nouveau Gouvernement régulier.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce fait à la connaissance de vos collègues.

Veuillez agréer, Excellence, l'assurance de ma haute considération.

Signé : Général Sounthone PATHAMAVONG,  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense  
Nationale.

+ + (Suite page A-3)

ACTES DU GOUVERNEMENT

VIENTIANE (A.L.P.) - Par Arrêté du Premier Ministre, Président du Conseil des Ministres, en date du 30 Décembre 1959, sont désignés pour représenter le Gouvernement Royal aux Pourparlers relatifs à l'expansion du Commerce Intra-régional qui auront lieu à BANGKOK du 5 au 14 Janvier 1960;

MM. Souvannthong PHENGLAMPHANH, Directeur du Commerce ... Président  
 Sisouk SISOMBATH, Vice Président Chambre Commerce  
 Lao ... Membre  
 Oun INTHAVONG, Attaché Commercial à BANGKOK .....

Est désigné pour représenter le Gouvernement Royal à la 3ème Session du Comité du Commerce qui aura lieu à Bangkok le 18 Janvier 1960:

M. Oun INTHAVONG, Attaché Commercial.....

VIENTIANE (A.L.P.) - Par Ordonnance Royale du 12.12.1959, M. Oun

BILAVARN, N° Mle 36, Receveur de 2ème classe, actuellement Directeur-Adjoint des Douanes et Régies, est désigné pour remplir les fonctions de Directeur de ce service en remplacement de M. Souvannthong PHENGLAMPHANH, appelé à d'autres fonctions.

VIENTIANE (A.L.P.) - Par Arrêté du Vice-Président du Conseil, Minis-

tre de l'Intérieur, des Cultes et de la Justice, en date du 30 Décembre 1959, Une Commission d'avancement du Personnel des Cultes pour la 2ème période de l'année 1959 est composée ainsi qu'il suit :

- MM. Kruong PATHOUKXAD, Directeur des Cultes .....
- Maha Kam VONGNARATH, Chef de Cabinet du
- Ministère des Cultes .....
- Ounkang SOMBAT, Chef de Bureau du personnel
- du Ministère des Finances .....
- id- Représentant du Ministère de l'Intérieur .....
- id- Maha Nouane OUTHENSAKDA, Chef de Bureau
- de l'Action Bouddhique au Ministère .....
- id- Maha Niem CHANTHAVONG, Chef de Bureau du
- personnel au Ministère .....
- Rapporteur

Cette Commission se réunira sur la convocation de son Président.

+ +  
+

Signé : Le Général de Division Southonne PATHAMAVONG.

Le Chef d'Etat Major Général de la Défense Nationale,

Vientiane, le 2 Janvier 1960.

Le Général Southonne PATHAMAVONG, Chef d'Etat Major Général de la Défense Nationale, informe la population que les derniers actes accomplis par l'Assemblée Nationale, qui ne cadrent pas avec les dispositions de la Constitution et des lois du Royaume sont considérées, à compter de ce jour, comme nuls et nonavenus.

Durant cette situation explosive, le Haut Commandement des Forces armées auquel incombe la tâche d'assurer l'ordre et la sécurité a estimé indispensable de prendre en main la gestion des affaires courantes en attendant la constitution d'un nouveau cabinet.

Notre pays fait face actuellement à une situation difficile et dangereuse dont l'origine est l'interprétation des dispositions de la Constitution.

LA POPULATION,

COMMUNIQUE N° 7.

ETAT MAJOR GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

+ +  
+

Le Général de Division Southonne PATHAMAVONG.

Le Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale

Vientiane, le 2 Janvier 1960.

Après avoir présidé la réunion des Directeurs et Chefs de service du Général de Division Southonne PATHAMAVONG, Chef d'Etat Major Général de la Défense Nationale, adressé à SA MAJESTE LE ROI une lettre rendant compte au Souverain que, pour des raisons d'ordre et de sécurité le Haut Commandement des Forces armées a estimé indispensable de se charger lui-même de l'expédition des affaires courantes jusqu'à la constitution d'un nouveau Gouvernement et qu'à cet égard, chaque département ministériel a reçu, au cours d'une réunion, toutes directives utiles.

COMMUNIQUE N° 6.

ETAT MAJOR GENERAL DE LA DEFENSE NATIONALE

NOUVELLES DU LAOS (suite)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

Conférence de presse du Porte parole du Haut-  
commandement militaire (suite)

Au terme de son enquête, le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume a acquis la conviction que :

-l'Assemblée Nationale n'a pas une existence légale après le 25 décembre 1959,

-que le Gouvernement de Son Excellence Phoui SANANIKONE s'appuyant sur les pouvoirs en quelque sorte usurpés de l'Assemblée Nationale est entaché du même vice.

Devant le malaise général, le ressentiment populaire et le risque imminent de troubles graves, le Haut-Commandement des Forces Armées fidèle à sa mission d'assurer l'ordre et la sécurité a pris les mesures suivantes qui s'avèrent urgentes et indispensables :

-1°) il a pris en main la gestion des affaires courantes gouvernementales le 2 Janvier 1960,

-2°) il a déclaré le 3 janvier 1960 la déchéance de l'Assemblée Nationale et l'illégalité de ses actes postérieurs au 25 décembre 1959.

Lorsque la situation légale sera rétablie, le risque de trouble définitivement écarté, le Haut Commandement des Forces Armées se fera le devoir de rendre compte à Sa Majesté et solliciter d'Elle la nomination d'un Gouvernement qui sera désormais responsable du destin de la Nation!!

A la fin de sa déclaration, le porte parole du Haut Commandement a conclu : "L'Armée ne veut pas assister en spectatrice impuissante à la dégradation de la situation dont la prolongation fera le jeu de l'ennemi.

"L'Armée veut rendre la légalité au pays. Je précise qu'elle n'a aucune ambition politique. Symbole et gardienne de la Constitution l'Armée n'a pas l'intention de faire quoi que ce soit qui puisse être interprété comme une condamnation de la Démocratie à laquelle elle reste attachée. Son rôle est de servir le peuple, le ROI, la Religion, de se battre pour eux ainsi que pour défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale et l'ordre public. Je précise encore qu'il n'y a pas de "dictature militaire" comme certaine presse tendancieuse l'avait laissé entendre"

Interrogé par la presse sur la date de la nomination d'un nouveau Gouvernement et sur la façon dont les affaires du pays sont dirigées actuellement, le Porte parole déclara qu'un Gouvernement sera institué suivant les procédures normales et légales dès que la situation normale sera rétablie. "Le haut Commandement des Forces Armées ne fait que remplacer l'ancien Gouvernement dans l'expédition des affaires courantes du pays" a-t-il conclu.

+ + +  
+

NOUVELLES DU LAOS (suite)  
-----

COMMUNIQUE N° 4 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES.

Aujourd'hui 2 Janvier 1960, à 11,30 heures, les Officiers Généraux dont les noms suivent ont été reçus en audience par S.A. MAJESTE LE ROI :

- 1.- Le Général de Division Sounthone PATHAMMAVONG
- 2.- Le Général de Brigade Singh RATANASMAY
- 3.- Le Général de Brigade Ouan RATTIKOUN
- 4.- Le Général de Brigade Amkha SOUKHAVONG
- 5.- Le Général de Brigade Phoumi NOSAVAN

Au cours de l'audience les Officiers Généraux ont rendu compte à S.A. MAJESTE de la situation durant les dernières 24 heures et des mesures qui seront prises conformément à la mission qui incombe au Haut Commandement des Forces Armées dans les circonstances présentes.

Vientiane, le 2 Janvier 1960.

Le Général de Division Sounthone PATHAMMAVONG  
Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale.

Signé : Sounthone PATHAMMAVONG.

+  
+ +

COMMUNIQUE N° 5 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMEES.

Durant la situation exceptionnelle qui règne présentement et en conformité avec la double mission qui incombe au Haut Commandement des Forces Armées de défendre le pays et d'y assurer l'ordre et la sécurité, tous les directeurs et chefs de services ont été convoqués au siège de l'Etat Major.

Prenant la parole, le Général Sounthone PATHAMMAVONG, Chef de l'Etat Major Général de la Défense Nationale les a informés qu'à la suite du retrait du Cabinet de S.E. Phoui SANANIKONE, le Haut Commandement a le devoir d'assurer le fonctionnement des opérations habituelles de gestion administrative en attendant la mise en place d'un Gouvernement légalement nommé. En particulier, il leur a précisé que jusqu'à nouvel ordre, les Directeurs et Chefs de service devront se référer au Haut Commandement des Forces Armées quant aux décisions, ordres et instructions à prendre par les différents départements ministériels.

Il les a exhortés à faire preuve de conscience et de patriotisme afin que par des efforts solidaires le pays retourne dans le plus bref délais à la situation normale, qui est le travail dans l'honnêteté, la légalité et le respect de la Constitution.

Vientiane, le 2 Janvier 1960.

Le Général de Division,  
Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale,

Signé : Sounthone PATHAMMAVONG.

+  
+ +

§ NOUVELLES DU T.O.S §

Le 1er Janvier Sa Majesté recevait l'hommage du Corps Diplomatique (suite)

Pour une petite nation comme la nôtre l'avenir ne peut être sans nuage. Mais comme nous sommes à l'aube d'une année Nouvelle, notre esprit étant dirigé, guidé constamment vers la paix intérieure et vers la paix internationale, nous pouvons espérer que les jours qui viendront verront se dissiper les nuées de haine et se disperser les nuages de partis.

Il nous est un agréable devoir, en vous exprimant Nos très vifs remerciements de vous prêter, EXCELLENCE, à être Notre Intéprète auprès des Souverains et Chefs d'Etats que vous représentez, des vœux très chaleureux de bonheur, de prospérité et de paix que Nous formons pour leurs Augustes et Honorées Personnes ainsi que pour leurs Peuples. Nous vous prions de recevoir personnellement Nos vœux fervents de santé, de bonheur et de réussite.

+  
+  
+

VOEUX DE NOUVEL AN

VIETNAME (ATP). - A l'occasion de la nouvelle année, le Chaokouang de Luang-Prabang a adressé le message suivant au Ministère de l'Intérieur à Vientiane :

« AU NOUVEAU FONCTIONNAIRES DE PROVINCE NOTABILITES COMMUNALES ET CANTONALES ET EN L'HONNEUR DE NOTRE PERSONNEL PRESENTONS VOTRE EXCELLENCE NOS VOEUX LES PLUS SINCERES DE BONHEUR ET DE PROSPERITE PENDANT TOUTE L'ANNEE 1960 STOP S'ISIS OCCASION QUI MEST OFFERTE POUR RENOUVELER VOTRE EXCELLENCE NON ENTIER DEVOUEMENT " CAUSE COMMUNE " NE POURSUIT ACTUELLEMENT NOTRE GOUVERNEMENT. »

+  
+  
+

COMMUNIQUE N° 3 DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES

Le Haut Commandement des Forces Armées du Royaume communique :

« La suite de l'Audience Royale accordée aux Officiers Généraux hier, Jeudi 31 Décembre 1959 à 16 heures 30, au cours de laquelle SA MAJESTÉ LE ROI avait recommandé aux Forces Armées de prendre toutes dispositions nécessaires pour sauvegarder et maintenir l'ordre et la sécurité du Royaume, Le Haut Commandement des Forces Armées informe que durant les vingt quatre heures qui viennent de s'écouler tout se passe dans l'ordre et la discipline habituelles. »

§ NOUVELLES DU LAOS §

Communiqué N° 3 du Haut Commandement des Forces Armées

( suite )

..... Les Forces Armées réitérent la demande à la population de continuer ainsi à accomplir consciencieusement son devoir dans le calme et la confiance.

Vientiane, le 1er Janvier 1960.

Le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale,

Signé : SOUNTHONE PHATHANVONG.

+  
+

COMMUNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL  
DU PALAIS ROYAL.

VIENTIANE (A.P.) - Des la nouvelle de la mort de Son Excellence Katay D.S.SORITH, SA MAJESTE LE ROI très éprouvé par cette disparition a aussitôt envoyé son frère S.A.R. TIAO THONGSOUK à la maison mortuaire pour déposer en son Nom des fleurs, l'encens et des cierges sur les dépouilles mortelles du Vice-Président du Conseil du Gouvernement Royal et de transmettre à la famille de Son Excellence Katay D.S.SORITH l'affection de LEURS MAJESTES LE ROI et LA REINE ainsi que les condoléances émanées des Gouvernains.

SA MAJESTE LE ROI a fait exprimer également la grande part de deuil qu'elle prenait à la perte cruelle éprouvée par la famille de Son Excellence KATAY D.S.SORITH et par le Pays tout entier.

+  
+

TOURNEE D'INSPECTION SUR LES AERODROMES DE  
XIENG LOM ET HONGSA, NOUVELLEMENT CONSTRUIT PAR L'AIDE RURALE

VIENTIANE (A.P.) - Le 18 Décembre dernier Le Colonel Houmphann NORASING, Commandant la 1ère Région Militaire, accompagné du Chef de Province de Sayaboury et du Chef de Bataillon Bounchan, Commandant la Subdivision territoriale ont effectué une reconnaissance sur les AERODROMES de XIENG LOM et HONGSA construits par l'Aide Rurale. Le Beaver Militaire s'est posé successivement sur les deux terrains sans difficulté. A Hongsa, où ils ont atterri pour passer la nuit, une foule évaluée à plus de mille personnes avaient tenu à venir les accueillir pour manifester leur joie et leur loyalisme envers les représentants du Gouvernement. ....

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE N° 2 DES FORCES ARMÉES ROYALES (suite)

En relation avec la situation présente SA MAJESTE LE ROI a recommandé aux Officiers Généraux responsables des Forces Royales de redoubler d'efforts afin d'assurer et de maintenir l'ordre et la sécurité dans le Royaume.

Tous les Généraux ont renouvelé à SA MAJESTE les assurances de leur indéfectible dévouement et leur serment de faire face à la situation avec le maximum de volonté et de patriotisme.

Vientiane, le 31 Décembre 1959.

Par le Chef d'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale,  
Par Délégation,  
Le Général de Brigade, Inspecteur des  
Forces Armées.

Signé : Phoumi NOSAVAN.

+  
+ +

APRES LA MORT DE S.E. KATAY D.SASORITH.

VIENTIANE (ALP).- Dès que la nouvelle de la mort de S.E. Katay D.SASORITH, Vice-Président du Conseil, fut connue, les condoléances sont parvenues de toute part au Gouvernement Royal.

Voici quelques uns des télégrammes reçus :

Chaokhouèng Luang-Prabang à Mininterieur Vientiane.

Durement éprouvés par décès subit survenu S.E. Katay D.SASORITH nom fonctionnaires et population toute province et mon nom personnel sommes tous unanimes à adresser famille défunt nos condoléances les plus attristées que vous prions lui transmettre stop en la personne S.E. Katay D.SASORITH nous perdons un grand Chef d'Etat digne de notre confiance et à qui nous devons haute déférence et respect nous nous permettons donc de nous agenouiller devant l'âme du disparu et élever notre voix entière gratitude pour solliciter de la puissance divine que celle là aille au haut lieu qu'est le paradis.

+  
+ +

(Suite page A-8)

NOUVELLES DU LAOS (suite)

APRES LA MORT DE S.E. KATAY D.SASORITH (suite)

Chaokhouèng Savannakhet à Minintérieur Vientiane.

Profondément affligé par la nouvelle décès S.E. Katay D.SASORITH honneur présente au Gouvernement Royal et à famille condoléances attristées et sincères tous fonctionnaires commerçants notabilités population province.

+  
+ +

Chaokhouèng Khammouane à Minintérieur Vientiane.

Avons appris avec vive émotion et grande douleur décès S.E. Katay D.SASORITH annoncé par votre télégramme N° 446/CAB stop au nom fonctionnaires et population province Khammouane et à mon nom personnel nous nous permettons vous demander bien vouloir transmettre famille de notre regretté Ministre nos condoléance profondément attristées signé Phya Sisouvan.

+  
+ +

De son côté, le Syndicat des Fonctionnaires du Laos a délégué à son Secrétaire Général-Adjoint de se rendre à la maison mortuaire pour présenter ses condoléances à la famille de son Membre d'Honneur et s'incliner devant la dépouille mortelle de S.E. Katay D.SASORITH.

Une couronne de fleurs a été également déposée, à cette occasion au nom du Syndicat.-

+  
+ +

MOUVEMENT DES AVIONS A L'AEROPORT DE WATTAY.

(DEMAIN SAMEDI)

- A 7h.00 : Départ AIR-LAOS pour : BANGKOK
- A 9h.00 : Départ AIR-LAOS pour : PHONE SAVAN - SAMNEUA
- A 11h.00 : Arrivée AIR-VIETNAM de : SAIGON
- A 12h.30 : Départ AIR-VIETNAM pour : SAIGON
- A 12h.30 : Arrivée AIR-LAOS de : BANGKOK
- A 12h.30 : Arrivée AIR-LAOS de : LUANG-PRABANG - SAYABOURY-PAKLAY-
- A 13h.50 : Arrivée AIR-LAOS de : SAMNEUA et PHONE SAVAN
- A 13h.30 : Départ AIR-LAOS pour : PAKLAY - SAYABOURY - LUANG PRA-  
BANG.

+  
+ +

FIN DES NOUVELLES DU LAOS

NOUVELLES DU LAOS (suite)

REUNION DU COMITE EXECUTIF FERMEMENT DU PLAN

(suite)

..... C'est donc au fur et à mesure que les peuples du monde arrivent à se débarrasser des chaînes de l'ignorance, de la faim, de la maladie et du besoin qu'on repense les objectifs principaux de la vie et que les problèmes prennent des proportions nouvelles. Voilà pourquoi les Nations Unies se préoccupent tellement des questions de développement économique et social, voilà pourquoi nous sommes ici pour vous aider. Mais, c'est un toute humilité et plein de compréhension que nous venons devant vous, je me rend parfaitement compte que tout ce que nous pouvons faire pour vous c'est mettre à votre disposition quelques unes des techniques modernes éprouvées par le monde, car vous êtes dans ce pays les héritiers d'un patrimoine culturel plein de grandeur et d'ancienneté; vous possédez des préceptes religieux d'une haute spiritualité; vous vivez dans un pays aussi charmant que riche; riche par les dons de la nature, riche aussi par la qualité de son peuple. Et, c'est fort justement qu'on dit du Laos dans une récente publication: "Kildé au Bouddhisme, riche de traditions variées, tout pénétré de poésie dans ses passages si divers, le Laos est encore le pays de la douceur de vivre".

+ + +

LETTRE DE SA MAJESTÉ LE ROI AU PREMIER MINISTRE

VIENNIANG (A.P.) -- SA MAJESTÉ LE ROI a adressé hier la lettre suivante à S.E. PHOU SANNIKONE, Premier Ministre et Président du Conseil:

EXCELLENCE,

Au cours de l'audience d'hier Votre Excellence a bien voulu remettre la démission collective de votre Gouvernement. Nous avons jugé que le paragraphe de votre lettre:

"Cependant la décision de l'Assemblée ne semble pas avoir recueilli entièrement l'assentiment de Votre Majesté ainsi qu'Elle l'a bien voulu me le confirmer au dernier Conseil des Ministres notamment." qui faisait état intentionnellement de la position Royal dans le conflit d'interprétation du texte de la Loi électorale, n'était pas conforme à la réalité - c'est pourquoi Nous vous avons refusé Notre acceptation. Conformément aux dispositions de l'article 44 de la Constitution du Royaume Nous avons toujours respecté le rôle d'arbitre qui est le Notre.

Il est apparu que devant l'impuissance du Gouvernement de contrôler l'activité nationale dans une situation explosive, il ne nous est pas moralement possible de laisser le pays dans l'incertitude du lendemain.

En conséquence, Nous décidons d'accepter définitivement la démission collective du Gouvernement présidé par Votre Excellence. Nous prions Votre Excellence d'agréer Nos sentiments toujours affectueux.

NOUVELLES DU LAOS (suite)

COMMUNIQUE DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES ARMÉES DU ROYAUME.

Le Haut Commandement des Forces Armées communique :

Le Gouvernement installé le 16 Décembre 1959 et présidé par son Excellence Phou SIVANIKONE a remis hier 30 Décembre 1959, sa démission à SA MAJESTÉ LE ROI, en spécifiant qu'il lui est impossible de continuer à conduire les affaires du Royaume.

Devant la situation confuse qui risquait d'aggraver sans retour, dans le respect de la Constitution et le souci d'épargner à la nation des conflits inutiles, SA MAJESTÉ LE ROI a bien voulu désigner accepter la démission de S.E. Phou SIVANIKONE et de son Cabinet. Par lettre en date de ce jour Volonté Royale a été notifiée à S.E. Phou SIVANIKONE.

Dans le cadre de leur mission qui est d'adresser et de maintenir l'ordre et la sécurité, les Forces Armées portent à la connaissance de la population qu'elles prennent toutes les dispositions pour faire face à la situation en attendant qu'un nouveau Gouvernement légalement constitué soit mis en place.

Elles invitent la population à demeurer calme et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver une situation déjà explosive.

Vientiane, le 31 Décembre 1959  
Le Chef de l'Etat-Major Général de la  
Défense Nationale.

Signé : Gal. Souvanna PHUMVONG.

+  
+

COMMUNIQUE N° 2 DES FORCES ARMÉES ROYALES

La suite des développements qui se sont succédés depuis la remise et l'acceptation de la démission du Cabinet présidé par S.E. Phou SIVANIKONE les officiers généraux dont les noms suivent ont été reçus en audience par SA MAJESTÉ LE ROI :

- 1.- Le Général de Division Souvanna PHUMVONG, Chef de l'Etat-Major Général de la Défense Nationale,
- 2.- Le Général de Brigade Sing RATTANASAMY, Chef d'Etat-Major Adjoint de la Défense Nationale,
- 3.- Le Général de Brigade Ouan RATHIKOUN, Commandant des Forces Armées,
- 4.- Le Général de Brigade Amkha SOUKHAWONG, Adjoint au Commandant des Forces Armées,
- 5.- Le Général de Brigade Phoum NOSAVAN, Inspecteur des Forces Armées,